Un drame à la Bourse du Travail de Marseille

Marseille, 1er juillet. — La grève des ouvriers des ports devait avoir encore un sanglant épilogue. Il s'est produit, hier soir, à la Bourse du travail, où un membre de l'ancienne commission a été assassiné en pleine réunion. Voici les faits :

A l'issue de la grève, au mois de mars, une commission d'enquête avait été nommée par les grévistes pour vérifier les opérations de la commission exécutive. On voulait, notamment, connaître l'emploi de diverses sommes dont l'affectation avait paru douteuse.

Cette commission devait, hier soir, faire connaître le résultat de son enquête. Un millier de travailleurs se trouvaient, à cet effet, réunis dans la grande salle de la Bourse du travail.

Avant l'ouverture de la séance, on sentait qu'une vive animosité régnait entre divers groupes, dans lesquels on allait même jusqu'à porter contre certains membres de la commission des accusations de forfaiture ou de dilapidation.

A dix heures le citoyen Pelas, président, ouvre la séance.

Plusieurs orateurs se succèdent à la tribune et l'un d'eux prend à partie un membre de la commission nommé Sauveur de Masi, originaire de Bastia.

De Masi demande la parole pour se justifier, mais au moment où il gagnait la tribune à travers les rangs pressés des ouvriers, il fut atteint au bas ventre par un violent coup de couteau.

Le malheureux tomba ensanglanté au pied de la tribune. On s'empressa auprès de lui et le président leva la séance au milieu d'un indescriptible tumulte.

Le meurtrier, profitant du désarroi, avait disparu.

Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il a crié à sa victime :

— Tu ne parleras pas, je t'en empêcherai bien !

De Masi, transporté chez lui, n'avait pu, ce matin encore, répondre aux questions qui lui ont été posées. Son état est désespéré.

Le malheureux est marié et père de cinq enfants.

Un incendie à Carmaux. — Pendant un orage. Le feu à l'usine des briquettes agglomérées

Carmaux, 1er juillet. — C'est au cours d'un violent orage, qui sévit encore sur Carmaux, que le feu a pris dans la partie de l'usine où l'on fabrique les briquettes agglomérées.

Sur quatre presses, deux ont pu être préservées ; les deux autres, actionnées par un moteur électrique, sont devenues la proie des flammes.

L'ingénieur, qui a la direction de l'usine électrique, ne peut évaluer, même approximativement, le chiffre des pertes. On ignore comment le feu a pris naissance.

LA HERNIE GUERIE

Nous avons été les premiers à faire connaître à nos lecteurs la nouvelle méthode pour la guérison de la hernie sans opération, récemment découverte par un spécialiste de Paris, M. Claverie, dont les remarquables travaux ont attiré l'attention de tout le monde savant.

Cette méthode qui consiste à appliquer sur la tumeur un tampon pneumatique solidement maintenu par des liens élastiques, supprime du même coup le bandage à ressort qui était un véritable instrument de torture plutôt qu'un appareil de soulagement, et permet au malade de travailler et de vaquer à ses occupations comme s'il n'avait rien. C'est aussi, et en peu de temps, la guérison de la hernie obtenue sans opération et sans souffrance.

Parmi les milliers de preuves et d'attestations que nous pourrions mettre sous les yeux des malades, nous extrayons une lettre d'un ouvrier de Maubeuge qui en dit plus long dans sa simplicité que tout ce que nous pourrions écrire :

« Maubeuge, 1er mai 1901.

» Monsieur Claverie,

» Je me hâte de mettre la main à la plume pour vous remercier du bandage que vous m'avez envoyé qui me fait beaucoup de bien et je ne ressens plus aucune douleur ; c'est comme si je n'avais rien, je peux travailler comme si je n'avais pas de hernie.

» Je vous remercie mille fois et vous prie d'agréer, Monsieur, mes plus sincères salutations.

» JACQUEMONT Arthur,
» à Maubeuge. »

Que les incrédules essayent ce système et ils verront s'ils n'en ont pas entière satisfaction.

Aussi, toutes les personnes atteintes de hernies, descentes, efforts, etc., ne doivent-elles pas acheter de bandages ni se faire opérer sans avoir vu M. Claverie, qui visitera lui-même les malades et fera l'application de sa méthode à :

Montdidier, Hôtel du Cygne, mardi 2 juillet.
Péronne, Hôtel Saint-Claude, mercredi 3 juillet.
Amiens, Hôtel Boissy, jeudi 4 juillet.
Abbeville, Hôtel de France, vendredi 5 juillet.
Doullens, Hôtel des Quatre Fils Aymon, samedi 6 juillet.
Arras, Hôtel du Commerce, dimanche 7 juillet.
Lens, Hôtel Lavocat, lundi 8 juillet.
Béthune, Hôtel de France, mardi 9 juillet.
Boulogne-sur-Mer, Hôtel du Commerce, mercredi 10 juillet.
Saint-Omer, Hôtel du Commerce, jeudi 11 juillet.
Calais, Hôtel de Flandre, vendredi 12 juillet.
Dunkerque, Hôtel du Chapeau-Rouge, samedi 13 juillet.
Hazebrouck, Hôtel Saint-Georges, dimanche 14 juillet.
Armentières, Hôtel du Nord, lundi 15 juillet.
Tourcoing, Hôtel du Cygne, mardi 16 juillet.
Roubaix, Hôtel Ferraille, mercredi 17, jeudi 18 juillet.
Lille, Hôtel de l'Europe (30 et 32, rue Basse), vendredi 19, samedi 20, dimanche 21, lundi 22, mardi 23 juillet.

Le *Traité de la Hernie*, où cette nouvelle méthode est clairement expliquée, est envoyé gratuitement et sans frais à toutes les personnes qui le demanderont à M. Claverie, 234, Faubourg Saint-Martin, à Paris.

On trouverait la vie un ennuyeux fardeau,
Si l'on était privé des Savons du Congo.

Chronique Locale

ROUBAIX

AU CONSEIL MUNICIPAL

Malgré leur incroyable entêtement, les collectivistes de l'Hôtel de ville ont été obligés de céder : le projet de suppression totale de l'octroi est abandonné pour le moment, et un dégrèvement partiel des droits, en rétablissant l'équilibre dans les finances municipales va, enfin, mettre Roubaix d'accord avec la loi.

Nos lecteurs verront, dans le compte-rendu de la réunion extraordinaire du Conseil tenue, lundi soir, que M. le Maire de Roubaix, invité d'urgence par le Gouvernement, a présenté un nouveau projet — le quatrième — sur les taxes de remplacement.

La demande du ministre des finances contient un blâme indirect, mais sévère à l'adresse de la municipalité. M. Henri Carrette et ses amis subissent un grave échec moral qui confirme d'une indéniable façon leur réputation de mauvais administrateurs.

Aussi comprenons-nous fort bien l'énervement qui agitait tous les membres de la majorité, lundi soir.

Cet énervement a dégénéré bien vite en crises violentes et nous avons assisté à des scènes tumultueuses absolument indescriptibles.

Réunissez les halles et le marché aux poissons et vous aurez une faible, bien faible idée du tapage que faisaient les édiles de la majorité en parlant à leurs adversaires. Seulement aux halles et au marché aux poissons, on se respecte trop pour employer les expressions..... choisies, d'un usage courant chez les collectivistes de la Mairie.

Vraiment nos amis font preuve d'un grand courage en soutenant des discussions avec des gens dont le principal argument est l'injure grossière.

M. Henri Carrette lui-même s'est à maintes reprises, départi de son calme ordinaire, pour devenir agressif. Certes, il lui en coûtait, la chose est naturelle, d'avouer une énorme faute et de faire constater publiquement son incapacité administrative ! Notre premier magistrat a essayé de sauver la situation en prenant un ton et une attitude absolument déplacés.

D'ailleurs M. l'adjoint Bailleul, qui joue au Conseil municipal le rôle de terre-neuve, se rendant très bien compte que l'administration se trouvait en fâcheuse posture, usa du petit truc ordinaire de la diversion.

Au nom de ses amis, il lut une déclaration, véritable boniment électoral. Le boniment souleva les énergiques protestations de la minorité et son effet en fut fort diminué.

M. Ivo Van Waerebeke est venu alors à la rescousse. Malheureusement M. Ivo Van Waerebeke ne sait rien dire simplement et dans sa bouche les sottises les plus vulgaires prennent aussitôt les proportions de gaffes monumentales.

M. Ivo Van Waerebeke a réussi à mettre en douce gaieté l'assemblée tout entière.

Il n'est pas jusqu'aux plus modestes des conseillers collectivistes qui n'aient voulu participer aussi à cette petite fête de la..... gorge, en lançant, au milieu du tumulte, quelques mots bien sentis à leurs adversaires.

Un farouche révolutionnaire, ordinairement muet comme plusieurs carpes, enhardi par l'exemple, se leva, tendit le cou, et esquissant avec les deux bras un noble geste... cria sans hésiter : Chameau ! chameau !

Nous nous reprocherions de ne pas reproduire en entier ce petit discours. Il résume assez bien les procédés de discussion des collectivistes.

Au milieu du bruit, des cris, des insultes, il a été dit cependant d'excellentes choses par M. Eugène Motte et les membres de la minorité qui ont tenu tête à l'orage avec leur habituelle crânerie et leur imperturbable bonne humeur.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette réunion qui, à plusieurs points de vue, a été très suggestive.

Il nous faut signaler encore aujourd'hui un incident qui est relaté dans le compte-rendu.

Au moment où M. Henri Carrette parlait de la situation précaire des finances municipales, une voix dans le public s'écria : *Quand on n'est pas capable d'administrer une ville, on démissionne !*

Cette virulente apostrophe produisit sur la majorité collectiviste l'effet cinglant d'un coup de fouet.

Les révolutionnaires rejimbèrent avec un admirable ensemble. Le spectacle était alors d'un haut comique.

Quant au « fâcheux » qui s'était permis cette réflexion hardie, il fut expulsé sur l'ordre de M. l'adjoint Thérin et apprit ainsi à ses dépens que la vérité n'est pas toujours bonne à dire.

L. R.

LA QUESTION DE L'OCTROI

La loi du 29 décembre 1897 appliquée à Roubaix

Le délai accordé à la ville de Roubaix pour l'application de la loi du 29 décembre 1897, relative à la suppression des taxes d'octroi sur les boissons hygiéniques, expirait le 30 juin, à minuit.

Dimanche soir, M. le Maire de Roubaix recevait de M. le Ministre des Finances un télégramme lui enjoignant d'appliquer la loi, dès le lendemain.

Lundi, à partir de minuit, les droits d'octroi sur les boissons hygiéniques ont donc été réduits, à Roubaix, dans la limite des tarifs prévus à l'article 2 de la loi du 29 décembre 1897.

Les droits actuellement perçus sont les suivants :

Vins en cercles et en bouteilles, 2 fr. 25 par hectolitre ; cidres, hydromels, eaux minérales et limonades, 1 fr. 25 par hectolitre ; bière, 1 fr. 50 par hectolitre.

Les droits étaient auparavant perçus comme suit : Vins, 4 fr. 80 par hectolitre ; cidre, 1 fr. 50 par hectolitre ; eaux minérales et limonades, 5 fr. par hectolitre ; bière, 2 fr. 70 par hectolitre.

LES ELECTIONS CANTONALES. — Le parti collectiviste roubaisien ne perd pas de temps. La période électorale est ouverte depuis samedi seulement, et déjà, lundi matin, les murs étaient couverts d'affiches portant les noms des candidats révolutionnaires et leur profession de foi

UNE MESSE DE PREMICES A L'EGLISE NOTRE-DAME. — Lundi, à dix heures, le R. P. Maurice Gantier, missionnaire apostolique, nommé professeur au collège de Pondichéry, fils de notre concitoyen, M. Gantier, négociant, rue Saint-Maurice, a célébré sa messe solennelle de prémices en l'église Notre-Dame.

Une assistance nombreuse, venue pour témoigner de sa sympathie à une famille entourée d'une si légitime considération, remplissait la nef centrale.

Le nouveau prêtre était assisté, à l'autel, par M. le chanoine Evrard, doyen de la paroisse, et par MM. les abbés Thamiry, professeur du collège, et Denorme, curé de Fère-en-Tardenois, dans le diocèse de Soissons, diacre et sous-diacre. M. et Mme Gantier, père et mère du jeune missionnaire, et sa sœur, religieuse de Saint-Vincent-de-Paul, avaient pris place dans le chœur. Dans les stalles se trouvaient de nombreux ecclésiastiques, amis du R. P. Gantier, parmi lesquels on remarquait M. l'abbé Ghesquier, directeur du Collège.

La chorale de Notre-Dame a chanté la messe, sous la direction autorisée de M. Albert Duhamel.

Après l'évangile, M. l'abbé Rollier, vicaire de la paroisse, est monté en chaire pour prononcer le sermon de circonstance. Le prédicateur a parlé avec une éloquence convaincante, en des termes qui allaient droit au cœur des assistants, du rôle du prêtre et du missionnaire.

A PROPOS D'UNE CONFERENCE. — Des affiches apposées à Roubaix annoncent pour mardi soir une conférence qui doit être donnée au profit des œuvres des missions françaises de Syrie. Le conférencier a cru pouvoir inviter le public à demander des cartes d'entrée au *Journal de Roubaix* et cela sans même avoir demandé notre avis. Nous tenons à informer nos lecteurs qu'il n'y a pas dans nos bureaux de cartes d'entrée pour cette conférence.

UN VOL, RUE BREZIN. — Un individu, Fernand Fauquez, âgé de 52 ans, demeurant à Lille, rue de Tournai, cour Simon, se trouvait lundi matin, vers onze heures dans l'estaminet de M. Laristan, rue Brézin, 2. Profitant d'un moment où il était seul dans la salle, il s'empara d'un porte-monnaie renfermant une somme de 29 francs.

Fernand Fauquez a été aperçu au moment où il prenait la fuite. Poursuivi, il fut arrêté rue Marquisat et conduit devant M. Lecomte, commissaire de police du 2e arrondissement, qui l'a maintenu en état d'arrestation.

On croit que Fernand Fauquez s'est débarrassé du produit de son vol en prenant la fuite, car on n'a pas retrouvé le porte-monnaie dans ses vêtements.

UN ACTE DE VANDALISME. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs ont fracturé la porte provisoire d'une maison en construction angle des rues de la Gare et Nationale, puis se sont rendus à la cave, ou ils ont brisé un compteur d'eau. Lundi matin, plainte a été déposée à M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement.

TOMBE D'ANS UN ESCALIER. — Un tisserand, Pierre Denayer, âgé de 56 ans, demeurant rue de Tourcoing, 157, en se rendant dimanche soir, à sa chambre à coucher, est par suite d'un faux mouvement tombé dans l'escalier ; il fut relevé ayant de nombreuses contusions sur le corps. M. le docteur Carette, qui a examiné le malheureux tisserand l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — La concierge de l'établissement de MM. Bury et Mathon, fabricants, en tombant d'une échelle, s'est fait des contusions aux bras. M. le docteur Ballenghien, qui a examiné la blessée, Pauline Meurisse, âgée de 54 ans, demeurant rue du Fontenoy, lui a ordonné un mois de repos.

— Un charron, au service de M. Georges Lehoucq, négociant en bois, a été blessé à l'œil droit, par un éclat de meule. L'ouvrier, Jules Mouffroy, âgé de 52 ans, demeurant rue Franklin, cour Cornil, devra, d'après M. le docteur Bettremieux, subir quelques jours de repos.

— Un mouleur de l'atelier de savonnerie de M. Victor Vaissier, a été blessé à l'auriculaire gauche, par une presse. M. le docteur Butruille, qui a examiné l'ouvrier, Alfred Woendels, âgé de 26 ans, demeurant rue Pasteur, à Mouvaux, lui a prescrit dix jours de repos.

— A la filature de MM. Alfred Motte frères, deux ouvriers ont été blessés pendant leur travail : l'un, Arthur Tournemine, bâcleur, âgé de 16 ans, demeurant rue Thècle, s'est blessé, en marchant sur un clou ; l'autre, Henri Casier, rattacheur, âgé de 35 ans, demeurant rue Delattre, cour Saint-Joseph, a été blessé à l'index gauche, par son métier. M. le docteur Godefroy a prescrit à chacun d'eux une douzaine de jours de repos.

— Alfred Dugoulet, rattacheur, âgé de 21 ans, demeurant rue du Pile, s'est blessé à l'auriculaire gauche, pendant son travail. L'ouvrier, qui travaille pour le compte de MM. Motte-Bossut fils, filateurs, a été l'objet des soins de M. le docteur Picquet, qui lui a ordonné six jours de repos.

— Dans l'atelier d'apprêt de MM. Ernoult Bayart frères, l'un des ouvriers, Henri Lippens, âgé de 22 ans, demeurant rue de la Planche-Trouée, a été blessé à l'index droit, par son métier. M. le docteur Picquet, qui a examiné l'ouvrier, lui a prescrit vingt jours de repos.

— Un mécanicien, Théophile Blasino, âgé de 28 ans, demeurant rue des Anges, cour Frère, a été blessé à la main droite, par un morceau de fer. L'ouvrier, qui travaille pour le compte de MM. Seel et Cie, fabricants de petites voitures, devra, d'après M. le docteur Lepers, subir huit jours de repos.

— Au peignage de l'Epeule, un des ouvriers, Louis Delbar, âgé de 51 ans, demeurant rue de Tourcoing, à Wasquehal, a été blessé à la hanche droite, par la chute d'une bobine de laine.

— Dans le même établissement, Alfred Six, âgé de 23 ans, demeurant rue de Wasquehal, cour du Bonnetoire, s'est contusionné le genou, en tombant. M. le docteur Lepers, qui a examiné les blessés, a prescrit à chacun d'eux, vingt jours de repos.

— Angèle Dedack, âgée de 21 ans, demeurant rue de la Tortue, a eu la main droite comprimée, par les rouleaux de son métier. M. le docteur Godefroy, a constaté l'accident qui travaille pour le compte de MM. Motte et Blanchot, et lui a ordonné un mois de repos.

LA FÊTE DU 14 JUILLET. — FOURNITURE DE GATEAUX. — Les boulangers et pâtissiers désireux de concourir pour la fourniture des gâteaux à distribuer le 14 juillet, aux élèves des écoles municipales des garçons, sont priés d'envoyer en double un échantillon de leur pâtisserie à la Mairie (Bureau des Ecoles), pour le vendredi 5 juillet, à midi. Toute soumission qui parviendrait après le délai fixé, ne serait pas admise. Chaque gâteau devra être de première qualité et peser cent grammes. La quantité à livrer sera de 5,500 gâteaux environ. Les livraisons devront être faites dans les écoles des garçons au plus tard le dimanche 14 juillet, dans les heures de classes.

CRECHE DE LA RUE DE TOURCOING. — L'Administration municipale informe les habitants à visiter cet établissement pendant les journées du vendredi 5 au dimanche 7 juillet à midi.

UN ACTE DE PROBITE. — Un jeune garçon, Florian Roussel, demeurant rue de Danain, cour D'Halluin, 23, a, trouvé, vendredi, un porte-monnaie, contenant une somme assez importante, qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire.

UNE TROUVAILLE. — Un habitant de la rue Roeux, cour Leleberre, 3, a trouvé, dans la journée de dimanche, rue de Lannoy, un porte-monnaie, renfermant pas certaine somme, qu'il tient à la disposition du propriétaire.

MENUS-FAITS. — Un tisserand, Désiré Delesalle, âgé de 37 ans, demeurant rue de Menin, a été l'objet d'un rapport pour avoir été trouvé dans un état d'ébriété.

— Cyrille Deraeck, âgé de 13 ans, demeurant rue des Fleurs, cour Desroussaux, s'est vu rédiger, dimanche soir, à six heures, un procès-verbal, pour avoir brisé plusieurs carreaux de vitre à l'établissement de MM. Delattre et Paulus, constructeurs, rue de Tourcoing.

ENTERREMENT DU MARDI 2 JUILLET 1901. — Mme Lemaire, née Eugénie Gaillard, huit heures et demie, église Saint-Sépulcre.

OBIT DU MEME JOUR. — M. Henri Bayart, neuf heures et demie, église Notre-Dame.

Beurre d'Oosteamp, le meilleur, pasteurisé,
Frais, le kilog..... 3,40
Demi-sel 3,20
frais tous les jours.
Rue du Bois, 13, et dépôts succursales.

Pour vos cadeaux et mobiliers, voyez E. BORACHE, 12, rue de Mouvaux.

COFFRES-FORTS GRUSON.
Maison de confiance fondée en 1850. (Téléphone 465).
rue Royale, 21, LILLE. 84263

Julia aux fruits. *Voir aux annonces.* 85314

CROIX

M. DESBARBIEUX EN CORRECTIONNELLE. — C'est demain mercredi que M. le Maire de Croix doit comparaître devant le Tribunal correctionnel de Lille pour répondre des accusations graves qu'il a portées contre les administrateurs et le secrétaire de la Commission charitable.

UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE. — Le Comité directeur et les Comités de section se réuniront le jeudi 4 juillet, à huit heures du soir, à l'estaminet Carlier, place Saint-Martin. Les membres des divers Comités sont instamment priés de ne pas manquer à cette importante réunion.

WASQUEHAL

UN CINQUANTENAIRE. — Dimanche et lundi, les membres de la famille Delourme, place de l'Eglise, à Wasquehal, ont fêté dans l'intimité le cinquantième anniversaire de la profession de sage-femme de Madame Delourme. La vénérable jubilaire qui est très honorablement connue à Wasquehal, à Hem et dans toutes les communes environnantes, a exercé sa profession avec un grand tact et une science éclairée. Les services qu'elle a rendus aux familles durant cette longue carrière lui ont valu quinze médailles et la médaille d'or pour la propagation du vaccin. La réunion des parents de M. et Mme Delourme a été empreinte de témoignages de tendresse commune et de cette gaîté de bon aloi, qui distingue encore les anciennes familles de cette région. La jubilaire a été comblée à cette occasion de compliments et de bouquets.

En raison de son grand âge, Mme Delourme a depuis quelques années laissé en succession à dame Delourme, sa fille et son élève ; cette dernière est elle-même déjà titulaire de plusieurs médailles.

LANNOY

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Dans l'établissement de MM. A. Parent et fils, à Leers, un menuisier, Bertrand Delveane, âgé de 24 ans, demeurant à Monscron, travaillait à un barrage du bassin lorsqu'une pointe lui pénétra dans le pied gauche. M. le docteur Parmentier a constaté qu'il en était résulté un flegmon et a prescrit au blessé un repos de quinze jours.

LYS

EXPLOITS DE JEUNES GENS. — Dimanche soir, vers onze heures, six individus du quartier des Trois-Ponts arrivaient à la ducasse de Lys et se faisaient servir des pommes de terre frites à la barraque de Mme Voet, établie sur la Place. Au moment de payer, ils n'y refusèrent. Le fils de Mme Voet intervint et les jeunes gens ne trouvèrent rien de mieux que d'enlever le chapeau de ce dernier, d'une valeur de quatre francs, et de se sauver. On croit être sur leurs traces.

BAISIEUX

FETE DU 14 JUILLET. — Voici le programme des réjouissances qui seront données à Baisieux, le jour de la fête nationale. Réjouissances publiques au Petit-Baisieux : Dans la matinée, récréations enfantines et distribution de gâteaux aux élèves des écoles communales ; à trois heures, banquet chez M. Delcourt, aubergiste ; de quatre à six heures, jeux populaires ; à six heures, sur la Place, concert donné par la musique du Petit-Baisieux ; à huit heures, bal gratuit à grand orchestre ; à dix heures, sur la route nationale, grand feu d'artifice, illuminations. Les habitants sont invités à pavoiser.

La fête sera annoncée le 13 au soir et le 14 au matin par le son des cloches communales et plusieurs salves d'artillerie.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
(Maison à Tourcoing, rue Carnot, 5)
Impressions pour Sociétés Financières ou Industrielles
Actions. — Obligations. — Factures. — Bordereaux. — Quittances. — Circulaires. — Modèles divers. — Têtes de Lettre. — Registres. — Cartes, etc., etc. — *Livraison rapide.* — Exécution soignée. — Prix modérés. 3

CESSATION DE COMMERCE
LIQUIDATION GÉNÉRALE
BROUTERIE, ORFÈVRERIE
Mme BIZARD-LEMERRE, 17, GRANDE-RUE, ROUBAIX
OCCASIONS DE CLAIS POUR CADEAUX 85118
Cette semaine, 13, rue du Bois.

LA CORRIDA DU 7 JUILLET A ROUBAIX

La corrida de dimanche prochain, attendue, souhaitée, depuis plusieurs mois, sera vraisemblablement le gros événement sportif de la saison et si la *temporada* roubaisienne de 1901 se borne là on pourra affirmer que la qualité aura suppléé à la quantité. C'est que cette corrida dépassera, à tous les points de vue, ce qui a été produit jusqu'à ce jour à la plaza de Roubaix.

La réputation qui précède les trois matadores et notamment le grand Reverte est un sûr garant que nous assisterons à une corrida qu'envieraient les plus renommées plazas espagnoles.

Les taureaux qui sont attendus aujourd'hui à Roubaix contribueront aussi pour leur part au succès de la corrida car, il y a dix jours, ils se lyrisent encore à leurs états dans la ganaderia renommée de Sabino Flores de Penescosa. Ce sont des fauves redoutables, âgés de 4 ans, qui se conduiront en vaillants.

Enfin nous apprenons que la Compagnie du Chemin de fer du Nord, s'étant rendu compte de l'intérêt soulevé dans toute la région et même à Paris, par la corrida du 7 juillet, vient de décider de mettre en marche un train spécial de Paris à Roubaix, qui partira de la capitale à 5 heures 55 minutes, pour s'arrêter à Amiens, Arras et Lens, et arriver à Roubaix à 11 heures.

C'est un élément de succès de plus que tous apprécieront.

UNE BELLE DÉCOUVERTE

C'est la guérison sans ponction de l'hydropisie, de l'albuminurie, des maladies du cœur et de l'artériosclérose par le traitement du docteur NOBLET. En quelques jours, les **palpitations, l'oppression, l'enflure** des jambes et du corps, **l'albuminurie** disparaissent entièrement, le sommeil redevient paisible, et la respiration normale.

Il est envoyé contre 0.60 c. adressée au docteur NOBLET, 49, rue Saint-Anne, Paris, une brochure avec attestation authentiques de guérisons obtenues par cette admirable Méthode, qui a déjà tant d'existences. *Consultations lundi, mercredi, vendredi, de 2 à 5 heures, ou par correspondance*

LILLE, dimanche 7 juillet, *Grande-Hôtel*, 20, rue Faidherbe, à partir de 9 heures du matin. 88643

UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE DE ROUBAIX
SECTION DE LA RUE SAINTE-ELISABETH. — Mardi, 2 juillet, à huit heures très précises du soir, estaminet « A la Pipe », boulevard de Belfort, 22, réunion du Comité. — Organisation pour les élections. — Urgent.

MAISON DEFLOU

8, rue de la Gare, 8, Roubaix, met en vente un lot considérable de souliers et bottes jaunes et noirs, pour voyage et distribution de prix.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
Les magasins et ateliers de **MOREL-GOYEZ**, 29 et 27, *rue Royale*, à Lille, sont transférés et réunis 29, *rue Esquermoise, ancienne maison* HENRI DELESALLE. 7822

ENTREPRISES GÉNÉRALES DE BATIMENTS
Maçonnerie et travaux en ciment armé
Pour Planchers, Toitures et Réservoirs
Carrelages en Ciment poli.

Paul RASSON Fils
62, Boulevard de Strasbourg, ROUBAIX
Les études des projets seront faites par MM. GRONDEL FRÈRES, ingénieurs-propriétaires du système de J. MONIER, inventeur du ciment armé. (TÉLÉPHONE). 86092

TOURCOING

LA FÊTE NATIONALE. — On vient d'afficher en ville le programme de la fête du 14 juillet. En voici les grandes lignes :

Le samedi soir, secours aux indigents et concert sur la Grande-Place par la fanfare des trompettes « la Revanche Tourquennoise ».

Dimanche 14 juillet. — A huit heures et demie, réunion des enfants des écoles communales sur la place Thiers, pour se former en cortège. — A neuf heures, concert sur la Grande-Place par les enfants des écoles : Chœurs patriotiques. — A dix heures et demie, formation du cortège des sociétés subventionnées; revue par l'Administration municipale. Ainsi qu'il a été décidé en séance du Conseil municipal, les sociétés non subventionnées ne prendront plus part au cortège et les primes accordées à ces sociétés seront réparties à des jeux populaires dans les différents quartiers. — A onze heures et demie, concert sur la Grande-Place, par la Musique municipale. — A quatre heures de l'après-midi, fête de gymnastique, place de la République. — A six heures, ascension aérostatique, place Charles-Roussel. — A sept heures, concert sur la Grande-Place et rue de Gand, au Palais-de-Justice. — Le soir, illumination générale et bal populaire. Divers jeux de quartiers sont organisés.

UNE AGRESSION NOCTURNE. — Dans la nuit de dimanche à lundi vers minuit et demie, M. Henri Quivron, père de Quivron, conseiller municipal, âgé de 72 ans, après avoir passé la soirée chez des amis, revenait vers son domicile rue de Gand, 83, lorsqu'arrivé à l'angle de la rue de l'Amiral-Courbet, il fut assailli par quatre hommes qui se jetèrent sur le vieillard. Tandis que les uns le maintenaient dans l'impossibilité de faire un mouvement, d'autres fouillaient les poches des vêtements. Se voyant sur le point d'être dévalisé, M. Quivron poussa des appels, ce qui fit prendre la fuite aux agresseurs. Le vieillard a reçu de nombreux coups notamment à l'œil droit et à la lèvre supérieure, où on remarque les traces d'un coup de pied. Lundi matin, M. Quivron, conseiller municipal a informé la police de la lâche agression dont a été victime son père. Une enquête est ouverte, mais jusqu'ici les auteurs sont restés inconnus.

VOL D'UNE MONTRE. — Dans la matinée de

FEUILLETON DU 3 JUILLET 1901. N° 68

LE SERGENT RENAUD

Par PIERRE SALES

DEUXIEME PARTIE

XII. — (SUITE)

— Il ne s'agit pas d'eux, mais de ce notaire. Ces messieurs se sont conduits fort galamment, et je vous prie de les remercier en mon nom. Quant à ce croquant de notaire, qui a osé vous humilier, remettez-le un peu à sa place.

— Mon père, je lui porterai demain cet argent. Que puis-je lui dire, sinon le remercier de son empressement ?

— Vous lui dires simplement ceci, mon fils, c'est que j'ignorais votre mésaventure et que, si je l'avais connue, vous n'auriez eu aucun besoin de sa caisse. Enfin mon cher, traitez-le comme un Villepreux traite un Aristide Florimont ! Vous ne sentez donc pas l'injure qu'il vous a faite ?

Frédéric devint tout pâle.

— Sans doute, balbutia-t-il ; mais je le considérais comme un vieil ami, comme faisant presque partie de notre famille...

— Que d'honneur pour ce gratte-papier !

— Sa fille est la seule amie de ma sœur...

— J'aime à croire que vous n'allez pas me dire que vous êtes amoureux de cette petite Louisette ?

— Non, non, murmura Frédéric, de plus en plus embarrassé ; mais je l'ai vue si enfant ! Et puis, n'est-elle pas la filleule de ma grand'mère ?

— Bref, comte, allez, poliment ou insolemment, rembourser à ce faquin l'argent qu'il vous a prêté au prix de votre humiliation ! Relevez ou ne relevez pas les injures qu'on vous a faites ! Mais remboursez, et promptement ! Il ne saurait me plaire que vous ayez la moindre obligation envers Me Florimont !

— Soyez tranquille, mon père, je saurai, sans la moindre insolence, faire comprendre à M. Florimont qu'il a dépassé les droits d'un étranger.

Et Frédéric, prenant l'argent que son père avait poussé devant lui, salua très dignement le marquis et s'éloigna.

Quand son fils fut parti, Honoré alluma un nouveau cigare et le savoura béatement, en se livrant à ses méditations, dont la conclusion fut cette phrase :

— J'ai bien fait pour trois mille louis de besogne.

Frédéric était allé rejoindre Henriette dans sa chambre ; elle pleurait encore.

—Eh bien ? demanda-t-elle.

Il lui raconta son entrevue avec son père.

— Pauvre Louison, qui t'aime tant ! s'écria la jeune fille quand il eût terminé.

— Ah ! sœur chérie, je crois que, tous les deux, nous pouvons nous apprêter à souffrir !

XIII

GARDEN PARTY

Quinze jours après ces événements, trois personnes étaient installées dans le kiosque chinois, qui se trouve à l'angle du parc qui domine la Seine, à Marly-le-Roi. Ces trois personnes étaient la baronne de Vauchelles, son mari, et le comte de Brettecourt, qui avait déjeuné avec eux. La baronne, vêtue d'une vaporeuse toilette rose, servait le café ; et son mari offrait des cigares à son hôte.

— Maintenant, général, dit la baronne, nous sommes seuls ; j'espère que vous allez me donner les raisons de votre refus obstiné ...Je vous avais promis à mes invités...

— Comme un bibelot tonkinois, prononça le général en souriant.

— Comme l'homme le plus à la mode de Paris.

— Pour une petite semaine !... fit Brettecourt.

— Vous êtes un trop redoutable adversaire, général ; ayez pitié d'une pauvre petite Parisienne...

— Qui refusait de croire à mon existence ?

— C'est que M. de Vauchelles me parlait sans cesse de vous ; or, je ne vous voyais jamais... et je lui disais : « Mon cher ami, ce comte de Brettecourt n'a jamais existé que dans votre imagination.»

— Hélas! si, dit Brettecourt ; Vauchelles m'a même donné des preuves de son amitié dans une circonstance particulièrement pénible ; et je ne l'ai jamais oublié. Aussi aurais-je brisé avec mes habitudes de sauvagerie, pour me joindre aujourd'hui à vos invités, si je n'avais eu des raison capitales de me montrer, justement aujourd'hui, plus sauvage que jamais. Et c'est ce que j'ai dit ce matin à Vauchelles, quand il m'a fait l'honneur de venir me chercher de votre part.

— Et ces raisons, monsieur? Il n'y a pas de mystère, je pense ?

— C'est que vous avez des invités en face desquels il m'est impossible de me trouver.

— Si j'avais su leurs noms, je les aurais décommandés.

— J'en aurais été désolé.

— La famille de Villepreux ?...

— Justement.

— Mais, c'est oublié ...toutes ces vieilles histoires! s'écria la baronne d'un ton badin.

— Il y a des choses qui ne s'oublient jamais, madame. Je n'oublierai jamais, pour ma part, votre gracieuse insistance, et je vous remercie bien vivement d'avoir invité mon jeune ami Jean Renaud... Encore un homme à la mode, et un *jeune* homme !

— Un sergent ! fit dédaigneusement la baronne.

— Bientôt sous-lieutenant, madame.

— Enfin, d'un sous-lieutenant, à un général...

— Il est, croyez-le, bien plus à la mode que moi ; et toutes vos jeunes filles lui feront les yeux doux... Savez-vous qu'il possède un hôtel ravissant, un cuisinier remarquable, qu'il a le plus joli cheval qu'on voie au Bois en ce moment, et qu'il dispose de cinquante mille livres de rente pour son train de garçon ?

— Mais c'est un héros, alors ?

— Un héros, madame. — Et vous verrez, Vauchelles, il rappelle étonnamment mon parent Jean de Villepreux ; c'est d'ailleurs cette ressemblance qui m'a fait sortir de mes habitudes d'ours. Je vous prie de le diriger un peu dans ce monde qu'il ne connaît pas.

— Il est donc timide ? demanda la baronne.

— Un peu... comme tous les héros. A part cela, gentilhomme accompli.

— Sans particule ?

La baronne, née Boulard, fille d'un gros raffineur dont la grosse fortune a largement remis à flot le blason de Vauchelles, a, comme toutes les bourgeoises mariées à des gentilhommes, un faible pour la noblesse.

— Il porte sa noblesse en lui-même, dit Brettecourt en souriant. — Vous aurez naturellement la société la plus élégante de Paris ?

— Oh ! seulement la société qui n'est ni à la mer ni dans les châteaux...

Et elle nomma fièrement beaucoup de noms sonores, accompagnés de titres superbes, et termina par ces mots :

— Les Villepreux, la petite Florimont... et madame Dickson...

— Qu'est-ce que c'est que madame Dickson ? demanda Brettecourt.

— Une charmante Américaine, dit Vauchelles.

— Très riche, ajouta la baronne, et qu'on invite toujours quand on veut avoir M. de Villepreux.

— Ah !... bien, dit Brettecourt, d'un air d'intelligence. Et tout ce beau monde se livrera aux douceurs du lawn-tennis ?

— Du lawn-tennis, du polo, du colin-maillard et autres jeux, suivis d'un goûter qui ressemblera à un dîner, suivi lui-même d'un petit bal qu'on aura l'air d'improviser, avec un cotillon...

— Improvisé aussi ?

— Il est tout prêt dans ma chambre.

— Madame, je vous quitte, vous avez besoin de jeter votre dernier coup d'œil sur vos derniers préparatifs. Pardonnez-moi ma sauvagerie.

Vauchelles accompagna Brettecourt jusqu'à la route, où un domestique tenait en laisse le cheval du comte.

— Je vous recommande mon protégé, dit le général en sautant sur sa bête.

— Soyez tranquille. Demain, vous serez exactement renseigné sur tout